



SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE DELEGATION DE LORRAINE

Site internet SPAF nationale : www.spafnat.com

Armand BEMER 12 Haut des Ambes 57530 BAZONCOURT Tél. 03 87 64 64 87 armandbemer@orange.fr

GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS 2018 : RÈGLEMENT

Le GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS 2018 est ouvert du 1 janvier au 30 avril. Les auteurs peuvent envoyer 5 textes maximum, rédigés en langue française (40 lignes maxi par texte). Tous les genres sont acceptés. Tous les adhérents de la SPAF peuvent y participer.

= Le **GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS, créé en 1957**, sera attribué au premier poète lorrain du concours (sous réserve de qualité suffisante). Le lauréat se verra offrir l'édition de son recueil. Les autres lauréats recevront médailles, diplômes ou lots divers (ouvrages, CD). Par « lorrain » on entend un poète résidant en Lorraine (54, 55, 57, 88) ou y ayant vécu ou y ayant des attaches.

= **LE GRAND PRIX DE LA DELEGATION LORRAINE** sera attribué, sous réserve de qualité suffisante, au meilleur poète adhérent de la SPAF issu « d'une autre région ». Le lauréat recevra un chèque d'aide à l'édition de ses textes.

= **LE PRIX POÉSIE EN MUSIQUE** sera attribué à un texte présentant une composition « texte et musique » (chanson, rap, slam...) Joindre les textes sur papier en 2 exemplaires et envoyer un fichier musical sur support MP3 par internet.

= **Le PRIX ARTHUR RIMBAUD** récompensera le meilleur auteur de moins de 20 ans (sous réserve de qualité suffisante). Pour cette catégorie, les frais de participation totaux sont réduits à 5 €.

= **L'ALERION D'OR** récompensera le meilleur poète déjà titulaire du GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS ou du GRAND PRIX DE LA DELEGATION LORRAINE

MODALITÉS : Les textes devront être de préférence dactylographiés. Pour préserver l'anonymat, ils seront signés d'une courte **devise** (proverbe, maxime, de moins de 10 mots) reproduite en haut à droite sur chaque page. Cette devise **sera reproduite sur une enveloppe cachetée**, contenant pour chaque auteur un bulletin d'identification : nom, prénom, adresse, numéro de tél., courriel, ainsi que l'âge pour les candidats de moins de 20 ans. Ces derniers y joindront aussi une photocopie d'une pièce d'identité attestant de leur âge.

Vos manuscrits agrafés devront être envoyés **en double exemplaire** (soit **DEUX liasses distinctes** dans votre enveloppe), **agrafés** (coin supérieur gauche), par courrier non recommandé, suffisamment affranchi, à mon adresse ci-dessus (mentionner « Concours SPAF ») et ne seront pas renvoyés. Les décisions du Jury sont sans appel. En s'inscrivant au concours, le candidat autorise la SPAF à diffuser son nom sur les listes de proclamation des résultats et à reproduire ses textes.

DROITS : vous devez **choisir entre** la formule 1 et la formule 2, **puis lui rajouter la formule 3 (pour le concours)**.

- Formule 1. Adhésion à la SPAF nationale (obligatoire)	24 €	
- Formule 2. Adhésion AVEC Abonnement d'un an à la revue nationale « Art et Poésie »		40 €
- Formule 3. Droits de concours	12 €	
TOTAL avec formule 1 + 3 =	<u>36 €</u>	
TOTAL avec formule 2 + 3 =		52 €

DROITS pour les jeunes de moins de 20 ans : 5 €

Tarifs couples : ajouter 8 € à la formule 1 ou 2 choisie.

Droits à régler par **chèque bancaire non agrafé**, à l'ordre de Armand BEMER, à joindre à votre envoi **en-dehors** de l'enveloppe cachetée, en précisant au dos quelle formule vous avez choisie et, le cas échéant, **vos nom et adresse postale personnels** s'ils diffèrent de ceux portés sur le chèque. Insérez votre bulletin d'identification dans l'enveloppe portant votre devise et cachez celle-ci.

En résumé : dans une grande enveloppe (pour vos textes) : une petite enveloppe cachetée (portant devise et contenant identification), un chèque à part.

L'abonnement à la revue ART & POÉSIE vous permet de recevoir 3 fois par an notre revue nationale (vie de l'association, infos, textes, illustrations) et d'y faire publier vos textes (selon règlement).

L'adhésion à la SPAF Lorraine vous permet aussi de participer à **nos concours nationaux** (voir règlements sur notre site national indiqué dans l'entête). Dans ce cas, **merci de me joindre une enveloppe timbrée** à votre adresse pour recevoir votre carte d'adhérent.

Le Palmarès vous sera transmis en été. La remise des prix aura lieu en automne. Les lauréats devront être présents ou représentés.

Que les Muses vous soient propices ! Bonne chance à tous !

Armand BEMER, délégué régional

courriel pour envoi du MP3 « Poésie en Musique » : armandbemer@orange.fr